

# SSIAP 3 - Remise à niveau



PRÉSENTIEL



CERTIFIANT

## DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Les obligations en matière d'affichage  
Élaboration des cahiers des consignes et du permis de feu (GN13)  
Suivi et planification des contrôles réglementaires  
Gestion et conservation de l'ensemble des documents propres à sa mission

## RÈGLEMENTATION

Règlement de sécurité dans les ERP  
Règlement de sécurité dans les IGH  
Rappel des textes sur les moyens de secours  
Rappels sur le code du travail  
Rôle du chef de service de sécurité incendie en qualité de membre de jury aux examens SSIAP

## NOTIONS DE DROIT CIVIL ET PÉNAL

La délégation de pouvoir et la délégation de signature.  
La responsabilité civile et responsabilité pénale  
Le délit de mise en danger de la vie d'autrui

## FONCTION MAINTENANCE

Contextes d'obligations réglementaires.  
les contrats avec obligation de moyens  
les contrats avec obligation de résultat  
le contrat de types "prédictifs"  
le contrat de types "préventifs"  
le contrat de types "correctifs" ou "curatifs"  
Normalisation

## L'ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES HANDICAPÉES

Les commissions accessibilité  
Les exigences réglementaires générales  
Les exigences dimensionnelles et qualitatives  
Autorisation de travaux (composition du dossier, réunion de chantier)  
Visite, réception par commission d'accessibilité

## ANALYSE DES RISQUES

Évaluation du maintien du niveau de sécurité (protection des personnes et des biens)  
Rappels sur le document unique : évaluation des risques professionnels pour la sécurité des travailleurs

Rappels sur le plan de prévention  
Rappels sur l'évaluation des risques de travaux par points chauds

## MOYENS DE SECOURS

Moyens d'extinction incendie (internes et externes, entretien et vérifications)  
Moyens d'alerte des secours  
Dispositions visant à faciliter l'intervention des secours  
Connaître et savoir exploiter un SSI

## ORGANISATION D'UN SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

service intégré, externalisé, mixte  
notions de personnels prestataires, de personnels intérimaires  
notions de délit de marchandage  
Recrutement : élaboration d'une fiche de poste

## LE PROFIL PROFESSIONNEL

les qualités humaines nécessaires  
le niveau des connaissances professionnelles indispensables requises

## MISSIONS

Équipements :

- les moyens de communication les horodateurs
- les équipements individuels (lampe torche carnet, stylos, EPI)
- le matériel informatique
- la tenue vestimentaire

le matériel de secours à victimes et d'assistance à personnes.  
Organiser les rondes :

- la ronde d'ouverture et de fermeture
- les rondes à horaires fixes, aléatoires
- les rondes horodatées et à itinéraire programmé

Documents du service :

- le règlement intérieur de l'entreprise et du poste de sécurité
- les documents de fonctionnement : les tableaux et plannings, la main courante, le recueil des procédures, des consignes

## CHOIX DE MODALITE DE FORMATION

Présentiel : Inter (dans nos centres ou chez nos partenaires), Intra (dans nos centres ou chez le client)

### Tarif Intra : à nous consulter

## OBJECTIFS

A la fin de la formation, le stagiaire doit être capable d'occuper le poste de Chef de Service de Sécurité Incendie conformément à l'article 2 de l'arrêté de référence et à l'Annexe I (référentiels d'emplois)

## PRÉ-REQUIS

Diplôme SSIAP 3 ou qualification équivalente  
Maîtrise de la langue française (lu, écrit, parlé)  
SST, PSE 1 ou PSC 1.  
Aptitude physique attestée  
Voir les conditions précisés aux articles 6 et 7 de l'arrêté du 2 mai 2005

## PUBLIC

Chef de Service de Sécurité Incendie en Établissement Recevant du Public ou en Immeuble de Grande Hauteur, n'ayant pas occupé l'emploi depuis plus de trois ans, ou n'étant pas à jour de son recyclage triennal.

## RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Support de cours, exercices

## ÉVALUATION

Évaluation des compétences  
Cas pratiques

## Évaluation de la formation

Questionnaire de satisfaction  
Synthèse fin de stage du formateur

## VALIDATION

Attestation de remise à niveau.  
Attestation de fin de formation  
Attestation de présence

## MODALITÉS DE SUIVI D'EXÉCUTION DE LA FORMATION

Le contrôle de l'exécution de la formation est assuré par le formateur

## DATES

CF planning

## Référents pédagogiques

Nos intervenants sont des spécialistes du domaine visé et sont sélectionnés selon un processus de qualification très rigoureux permettant d'évaluer notamment : leur expertise technique, leur expérience professionnelle, leurs compétences pédagogiques et leur capacité d'animation,...